

⇒ Destinataires : Féminines nées en 2011  
(Liste au dos)

Le Grand Quevilly, le 4 Juin 2024

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes  
2023/2024 - Inter-Comités 2011 Féminines - 1<sup>er</sup> Tour Territorial

Chère Amie Sportive,

Nous avons le plaisir de vous convoquer avec la Sélection de Seine Maritime des jeunes féminines nées en 2011, pour participer au 1<sup>er</sup> Tour Territorial des INTER-COMITES :

**INTER-COMITES - 1<sup>er</sup> Tour Territorial**  
**SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 JUIN 2024, au HAVRE**  
**GYMNASSE MONT-GAILLARD, 41 Avenue du Mont-Gaillard, 76620 LE HAVRE**  
*Rendez-vous directement au Gymnase Samedi à 9h00 – Fin prévue Dimanche vers 18h00*  
*Hébergement au CRJS du HAVRE - Repas pris en charge - Déplacements en Minibus sur le site*  
*(Voir liste au verso)*

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- **L'autorisation parentale**
  - **L'autorisation de prélèvement** (en cas de contrôle anti-dopage)
  - **L'attestation de carte vitale et de mutuelle** en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins (une copie de ces documents est suffisante, pas besoin des originaux).
  - Un **ballon (Taille 1)**
  - Une **gourde (ou une bouteille d'eau) personnelle** avec vos Nom et Prénom(s) inscrits dessus
  - Des **chaussures de sport propres** (éventuellement des claquettes pour les temps de repos)
  - Des **affaires de sport** (survêtement, shorts, teeshirts...)
  - Des **affaires de rechange et de toilette** (surtout lors des stages avec nuitée)
- PREVOIR UN DUVET**

⇒ **POUR INFORMATION :**

Inter-Comités - Tournoi Territorial 1 : Nous rencontrerons les autres Comités Normands (Tournoi à 5 équipes)  
Règlement de la compétition pour ce 1<sup>er</sup> Tour Territorial => Règlement type « Trophée Méditerranéen Jeunes » :  
☞ Dans chaque tiers-temps le gagnant (au score du tiers-temps uniquement) prend 1 point  
☞ Dans chaque tiers-temps en cas d'égalité (au score du tiers temps uniquement) ce point est divisé par équipe (0.5+0.5)  
☞ A la fin du match le gagnant (au score global du match) prend 2 points  
☞ A la fin du match en cas d'égalité (au score global du match) ces 2 points sont divisés par équipe (1+1)  
☞ Le nombre total de points qui peuvent être pris dans le match est donc de 5 points  
Ce qui signifie qu'une équipe qui perd au score global peut toujours gagner quelques points si elle parvient à remporter 1 ou 2 tiers temps  
Toutes Les infos sur les stages et les listes des jeunes convoqués(e)s sont sur notre site : [www.handball76.org](http://www.handball76.org)

⇒ **ENCADREMENT DETECTION/SELECTION 2011 FEMININES**

Référent : David PERRELLE ☎ 06 78 89 00 83 ✉ [d.perrelle@gmail.com](mailto:d.perrelle@gmail.com)

Intervenant(s) : Julien BOSSUYT

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** auprès du référent de la Sélection ci-dessus.

Sportivement,

Patrick METAYER  
Secrétaire Général  
Référent ELU de l'ETD 76



Olivier CLERMONT  
Conseiller Technique Fédéral 76  
Coordonnateur Equipe Technique Départementale



Copie pour Info :

- J.-L. LIGUORI - Président du Comité 76 HB
- F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- Ligue de Normandie de Handball
- J. BARBIER - CTS LNHB
- R. MAZZOLI - CTF LNHB
- Les clubs Seinomarins

## DÉTECTION/SÉLECTION 76 FÉMININES 2011

INTER-COMITES - 1<sup>er</sup> Tour Territorial - Samedi et Dimanche 9 Juin 2024 - LE HAVRE

Référent : David PERRELLE ☎ 06 78 89 00 83 ✉ [d.perrelle@gmail.com](mailto:d.perrelle@gmail.com)

Nom	Prénom	Club	Date Naiss.	Taille	Latéralité	Poste
BA	SANAH	HAVRE	19/02/2011	160	DROITIERE	
BENAHMED-DAHO	KHEIRA	HAVRE	04/08/2011	173	DROITIERE	
BENHAMOUDA	SOPHIA	HAVRE	30/05/2011	141	DROITIERE	
BOUANGOLI	GLOIRE-CELESTE	QUEVILLY COURONNE	26/03/2011	160	DROITIERE	
BREDEL	BLANCHE	BIHOREL	02/05/2011	150	GAUCHERE	
CHAMPOUILLON	MERYMA	BOLBEC	22/07/2011	165	DROITIERE	GB
LETELLIER	CHLOE	HAVRE	03/07/2011	140	DROITIERE	
LEVILLAIN	JULINE	QUEVILLY COURONNE	10/02/2011	155	DROITIERE	
MBODJI	TACKO	HAVRE	31/12/2011	143	DROITIERE	GB
MONFORT	ROMANE	QUEVILLY COURONNE	03/07/2011	158	DROITIERE	
NIANG	COUMBA	HAVRE	01/05/2011	134	DROITIERE	
NIASSE	AMINATA	HAVRE	26/10/2011	154	DROITIERE	
POUPARDIN	EVA	GOURNAY	04/07/2011	158	DROITIERE	
RUBAN AKPAN	KELIA	QUEVILLY-COURONNE	11/10/2011	152	DROITIERE	
SIBY	SAOUDA	HAVRE	07/03/2011	150	DROITIERE	
VAUMOUSSE	CELESTE	ROUEN	01/08/2011	144	GAUCHERE	

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** auprès du référent de la Sélection.

PROGRAMME DU TOURNOI			
SAMEDI 8 JUIN 2024		DIMANCHE 9 JUIN 2024	
9h00	<i>Rendez Vous au Gymnase</i>		<i>Petit-Déjeuner CRJS</i>
11h00	CALVADOS - SEINE MARITIME	10h00	CALVADOS - EURE
12h15	EURE - ORNE	11h15	SEINE MARITIME - ORNE
	<i>Déjeuner CRJS</i>		<i>Déjeuner CRJS</i>
14h30	CALVADOS - MANCHE	14h00	EURE - MANCHE
15h45	SEINE MARITIME - EURE	15h15	CALVADOS - ORNE
17h00	ORNE - MANCHE	16h30	SEINE MARITIME - MANCHE
	<i>Diner CRJS</i>	18h00	<i>Fin du Tournoi</i>

Ouverture du gymnase 1 heure avant le premier match et fermeture 30' après le dernier match

## Autorisation Parentale

**A remettre sur place au responsable si les parents ne restent pas et nous laissent leur enfant**

Je soussigné(e) Monsieur, Madame <sup>(2)</sup> <sup>(1)</sup> : .....

Père, Mère, Représentant légal de <sup>(2)</sup> <sup>(1)</sup> : .....

Licencié(e) au club de .....  Non Licencié(e)\*

(\*Pour les non licenciés, il sera établi une licence événementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball,  
pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

**Date :** .....

**Cadre à remplir**

**Lieu :** .....

<sup>(2)</sup> Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;

<sup>(2)</sup> Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;

<sup>(2)</sup> Autorise mon enfant à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame <sup>(1)</sup> : .....

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON <sup>(2)</sup>

*L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement*

**Coordonnées des Parents :**  
(Adresses et téléphone)

A, le,

Signature des parents  
Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,  
écrit de la main du signataire

<sup>(1)</sup> Préciser NOM et Prénom

<sup>(2)</sup> Rayer les mentions inutiles

**NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement**

**RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.**

## Autorisation de Prélèvement

*En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur*

Je soussigné(e) Monsieur, Madame <sup>(2)</sup> <sup>(1)</sup> : .....

Père, Mère, Représentant légal de <sup>(2)</sup> <sup>(1)</sup> : .....

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière <sup>(2)</sup> ;

**Coordonnées des Parents :**  
**(Adresses et téléphone)**

A, le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom

(2) Rayer les mentions inutiles

### **RAPPEL**

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.